



VILLE DE MONTVILLE - Dossier de candidature
2^{ème} étoile du Label Ville « Éco-propre » - 2023



SOMMAIRE

ÉDITO.....	3
ADHÉSION A L'AVPU.....	3
MEMBRES DU GROUPE D'ÉVALUATION.....	5
LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES.....	6
LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES ET ENCOMBRANTS.....	7
LUTTER CONTRE LES DÉCHETS.....	8
LUTTER CONTRE LES MÉGOTS DE CIGARETTES.....	10
SENSIBILISATION ET IMPLICATION DES ENFANTS.....	11
ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROPRETÉ URBAINE.....	16
ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	17
SUPPORTS DE COMMUNICATION.....	25
CONCLUSION.....	26



Anne-Sophie CLABAUT

Maire de MONTVILLE

Présidente de l'Amicale des Maires et Maires-Adjoints du Canton de Bois-Guillaume et des communes avoisinantes



Patrice BONHOMME

1^{er} adjoint en charge des travaux, de la voirie, du cadre de vie et du développement durable

Vice-Président de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin



Georges COVELLO

Conseiller municipal en charge de l'AVPU

Membre de la commission travaux, de la voirie, du cadre de vie et du développement durable

Chers membres du jury du label ville « éco-propre »,

Avec ses 4614 habitants, Montville est une commune située aux portes de l'agglomération de Rouen, métropole normande. Territoire de rivières, de vallées et de bois, Montville cultive la proximité avec la « grande ville » voisine et l'aspiration de ses habitants à vivre « à la campagne ».

Notre cadre de vie est souvent envié, et Montville fait partie de ces communes où il fait bon vivre. Malgré des ressources financières limitées, toutes les commodités sont présentes, la vie associative y est intense, les services de proximité y sont de qualité et la population apprécie les efforts constants de la municipalité pour préserver son cadre de vie.

Je souhaite aux membres du jury de découvrir Montville, ses actions et ses projets, qui s'inscrivent dans une logique de développement durable, d'éco-citoyenneté et du bien-vivre ensemble.

Anne-Sophie CLABAUT
Maire de Montville

Le Conseil des Sages



Adhésion à l'AVPU

Située sur le canton de Bois-Guillaume, la Commune de Montville, d'une superficie de 11 km², compte 4 614 habitants répartis entre un centre-bourg dans la vallée et cinq hameaux.

À 15 km de Rouen et à 50 km de Dieppe, Montville dispose d'accès rapides, par l'autoroute (A151, A28), par la route (quatre routes départementales) ou par le chemin de fer.

Montville est une commune de la Seine-Maritime située à la rencontre de deux rivières : le Cailly et la Clérette. Le territoire montvillais bénéficie d'un environnement privilégié et verdoyant, et se compose d'un plateau, dont la vocation agricole perdure et dont le paysage rural domine.

Montville fait partie des 277 communes labellisées 4 Fleurs par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris depuis 2001.

Dans la démarche de maintenir un cadre de vie agréable à Montville, le **Conseil des Sages** a proposé l'adhésion de la Ville de Montville à l'AVPU.

Afin d'insérer la Municipalité dans une démarche active de diagnostic, cette adhésion a été délibérée par le Conseil Municipal en décembre 2019.

À l'aide des Indicateurs Objectifs de Propreté, le niveau de propreté de la Ville peut être évalué ce qui permet de se situer, de communiquer, mais surtout de s'améliorer !



Membres du groupe d'évaluation



Ville de Montville

2022

Le Label

éc*
propre

est décerné à la ville de

Montville



AVPU

Association des Villes
pour la Propreté Urbaine

Sur une proposition du Conseil des Sages, la ville de Montville adhère à l'AVPU depuis 2020.

Cette association met en réseau des villes afin d'échanger, de partager et de faire progresser les communes engagées dans une amélioration de la propreté urbaine.

Le jury de l'AVPU se réunit 4 fois par an. Composé d'agents municipaux, d'un Conseiller Municipal, de deux membres du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, de deux membres du Conseil des Sages et d'un membre du tissu associatif de la ville, sa mission est d'évaluer le niveau de propreté des espaces publics et de dégager des pistes d'amélioration.

Lutter contre les déjections canines

Bien que la Ville de Montville soit le **premier acteur en matière de propreté** de l'espace public, la propreté est l'affaire de chacun.

Afin d'encourager les citoyens à avoir un comportement respectueux au sein des lieux de vie partagés, de nombreux distributeurs de canisacs ont été installés sur le territoire communal et mis à la disposition de tous les propriétaires canins.

En complément, un projet d'affiche sur cette thématique est en cours d'élaboration par notre service communication afin de sensibiliser les Montvillais et d'encourager les gestes de propreté.



Lutter contre les dépôts sauvages et encombrants

Montville est sujet, comme beaucoup de communes, aux dépôts sauvages. Face à ces incivilités, la Police Municipale effectue de nombreuses patrouilles pour veiller au respect et à la salubrité des espaces publics.

Outre la présence sur son territoire d'une déchetterie gérée par la Communauté de Communes Inter Caux Vexin (CCICV), la Ville de Montville propose un **service de ramassage des encombrants**.

Sur inscription préalable, ceux-ci sont collectés par les services municipaux une fois par mois pour être acheminés vers la déchetterie intercommunale. Ce service est entièrement gratuit pour nos habitants. Il est largement communiqué via les réseaux sociaux et l'ensemble de nos supports de communication.



Lutter contre les déchets



La collecte des déchets est organisée deux fois par semaines par la Communauté de Communes Inter Caux Vexin.

En complément, les services techniques municipaux procèdent à un **ramassage quotidien des déchets** présents sur la voie publique à l'aide d'un chariot adapté.

Ce service est couplé à une collecte quotidienne des poubelles à l'aide d'un véhicule électrique acquis en 2021.

De plus, à l'issue du marché hebdomadaire organisé le samedi matin, les agents municipaux procèdent **au nettoyage et au tri des déchets** des commerçants non sédentaires présents sur le domaine public

La municipalité a également aménagé de nombreux Points d'Apports Volontaires (PAV) sur le territoire communal, au sein des résidences, de ses bâtiments et des terrains gérés par les bailleurs sociaux.

Ces équipements permettent de regrouper et de faciliter le ramassage des ordures ménagères, tout en les intégrant dans le paysage urbain.

Trois PAV ont ainsi été mis en place par les services au sein du cimetière afin que tous les usagers puissent trier facilement sur place leurs déchets en toute sécurité.

Ces équipements permettent le tri entre le plastique et les végétaux.



La collecte du tri sélectif s'est modernisée depuis 2020 par la dotation de bacs de collecte pour l'ensemble des foyers.

De plus, un service de ramassage des déchets verts en porte-à-porte est également proposé tous les quinze jours du mois d'avril à au mois de novembre.

Quant au recyclage du verre, des colonnes dédiées réparties sur le territoire communal fonctionnent par l'apport volontaire des Montvillais.

Pour répondre à la législation à venir, la communauté de communes Inter Caux Vexin a choisi notre territoire pour être **pilote en matière de biodéchets dans nos cantines scolaires.**



LES SUPER HÉROS DU TRI, C'EST VOUS !

Pour les recycler, évitez vos papiers et emballages en VRAC, NON imbriqués. Mettez le sac, bac ou conteneur

Et aussi

- Et aussi : Capsules, emballages alimentaires
- Bouteilles, bidons et flacons en plastique
- TOUS les autres emballages en plastique
- Cartons, briques alimentaires
- TOUS les papiers

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN 2023

La Communauté de Communes Inter Caux Vexin propose un service de collecte en porte à porte de vos déchets verts. Le prestataire COVED assurera ce service de proximité d'avril à novembre 2023 selon le calendrier ci-dessous :

La collecte à Montville

EN 2022 LE BAC JAUNE FACILITE LE TRI DES RECYCLABLES

Tout dans

Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SERVICE ENVIRONNEMENT
02 35 34 73 74

Les déchets verts

Autorisés

- Tonte de gazon
- Feuilles
- Plantes
- Fleurs
- Branchages
- Tailles de haies
- Les branches (maximum 10 cm de diamètre et 1,20 mètres de long) doivent être fixés en fagots avec un lien naturel (pas de ficelle en plastique) dans des sacs réutilisables "déchets verts" ou des bacs de collecte.

Refusés

- Déchets verts en vrac
- Troncs
- Souches d'arbre
- Déchets alimentaires
- Terre
- Branches dont le diamètre dépasse 10 cm et la longueur 1,20 mètres
- Objets en bois
- Cigarettes
- Pots de fleurs

Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre	
L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 M	24 J	25 V	26 S	27 D	28 M	29 J	30 V	31 S	
1 D	2 M	3 L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 M	14 J	15 V	16 S
17 D	18 M														

Lutter contre les mégots de cigarettes

L'incivilité que représente le jet de mégot de cigarette sur la voie publique a des répercussions considérables et dévastatrices envers l'environnement, la propreté et le bien-être quotidien des citoyens.

Il appartient à chaque fumeur de jeter ses mégots dans des réceptacles adaptés. Pour ce faire, la Ville de Montville équipe largement ses espaces publics et ses établissements en combinés cendrier-poubelle.

Dans le cadre du projet de restructuration du centre-bourg et de création d'un pôle multimodal de transport, dont les travaux débuteront en septembre 2023, la Commune de Montville prévoit d'ajouter dans ces lieux très fréquentés un maximum de matériel pouvant répondre à cette demande afin d'inciter les Montvillais et les visiteurs à adopter les bons réflexes.

Un projet d'affiche sur cette thématique est en cours d'élaboration par notre service communication afin de sensibiliser à la propreté de la ville.

La municipalité étudie l'opportunité d'acquérir des cendriers de poche pour ses habitants.



Sensibilisation et implication des enfants



L'opération pédagogique et citoyenne « **Nettoyons la Nature** », organisée par les centres commerciaux E. Leclerc depuis 1997, est soutenue par la Ville de Montville et ses écoliers depuis 1998.

Munis de leurs chasubles, en septembre 2021, une cinquantaine d'élèves des deux écoles primaires montvillaises ont participé à la récolte des déchets sur la commune. Le métier d'agent d'entretien et ses équipements (véhicule électrique, pinces, gants, cotte) leur a été présenté par un agent des services municipaux.

En 2022, l'opération « Nettoyons la Nature » s'est couplée à la **semaine écocitoyenne** organisée conjointement par la Ville de Montville et le SMÉDAR, adressée aux élèves des écoles primaires mais également aux élèves de 5^{ème} du Collège Eugène Noël de Montville dans le prolongement de leur formation au tri effectuée en classe de 6^{ème} l'année précédente.

Les habitants de la commune ont été également invités à participer à cette manifestation via les réseaux de communication de la Ville sous forme de **rallye à thème**.

Organisé avec la contribution de la Police Municipale, l'association des Jardins Ouvriers et Familiaux, la Gendarmerie, les résidents de la Résidence Autonomie Judith Dutheil et le magasin Carrefour Contact, cet événement a rencontré un énorme succès.

Différents lieux d'animation comprenant des activités physiques, de connaissance (ex : le compostage), et de réflexion (ex : le coût des incivilités), ont donné l'occasion aux enseignants, services municipaux et parents des élèves de participer à cet événement en accompagnant les groupes d'élèves à sillonner la commune.

Cette **opération intergénérationnelle « Rallye-toi au tri »** a permis à tous d'enrichir leurs réflexions et leurs connaissances en matière de tri, recyclage, compostage, prévention des déchets et limitation du gaspillage alimentaire. Pour l'occasion, une tour d'escalade de huit mètres, dont les prises fabriquées au moyen d'objets recyclés, a été installée afin de sensibiliser de manière ludique les enfants et leurs parents à la bonne gestion des déchets.



Extrait publication Panneau Pocket



Montville

76710

Info publiée le 16/09/2022

Le tri des déchets fait sa promo

👉 La Ville de Montville, en partenariat avec le Smédar, organise une semaine "environnement" dans le cadre de la semaine "Nettoyons la nature". Objectif ? Sensibiliser les élèves et les habitants de la commune à la réduction et au tri des déchets.

📌 Rdv **samedi 24 septembre** pour un **Village écocitoyen** organisé à destination des habitants, petits et grands.

Présence d'une tour d'escalade de 8 mètres de hauteur, "le tri grimpe", et ateliers autour du tri, du recyclage et du "zéro déchet"

📍 Rdv sur le parking de l'espace Jean-Loup Chrétien de 14h à 18h30. **Animations gratuites.**

Venez nombreux !

Le bailleur social Logéal Immobilière a entrepris la réhabilitation énergétique de 90 logements répartis sur 3 immeubles sur la commune de Montville pour un montant total de 11 millions d'euros, dont une garantie d'emprunt de la commune s'élevant à 2,7 millions d'euros.

Pour célébrer la fin des travaux, GRDF et Bouygues Immobilier, avec le soutien de la municipalité ont organisé en juin 2021 la **première journée intergénérationnelle de la transition énergétique, écologique et solidaire en France**.

Cette journée dédiée aux habitants, aux écoliers et collégiens montvillais s'est organisée autour de différents stands et animations pédagogiques. Petits et grands ont pu découvrir le gaz vert avec GRDF, la création de mini potagers avec Les Cocottes Urbaines, le tri des déchets avec Terra Léo, l'adoption des écopestes avec SOLIHA pour réduire les factures d'énergie.

À l'issue de cette journée, une **capsule temporelle** composée d'un matériau recyclé et étanche a été remplie d'objets témoignant de notre époque (dessin, photo, DVD, clé USB, etc.). Elle a été ensuite **enfouie** dans un espace dédié au potager de plantes aromatiques partagé pour les résidents. L'ouverture de la capsule est prévue en 2045 !



La Commune de Montville a équipé en 2022 ses deux restaurants scolaires de **tables de tri des déchets**.

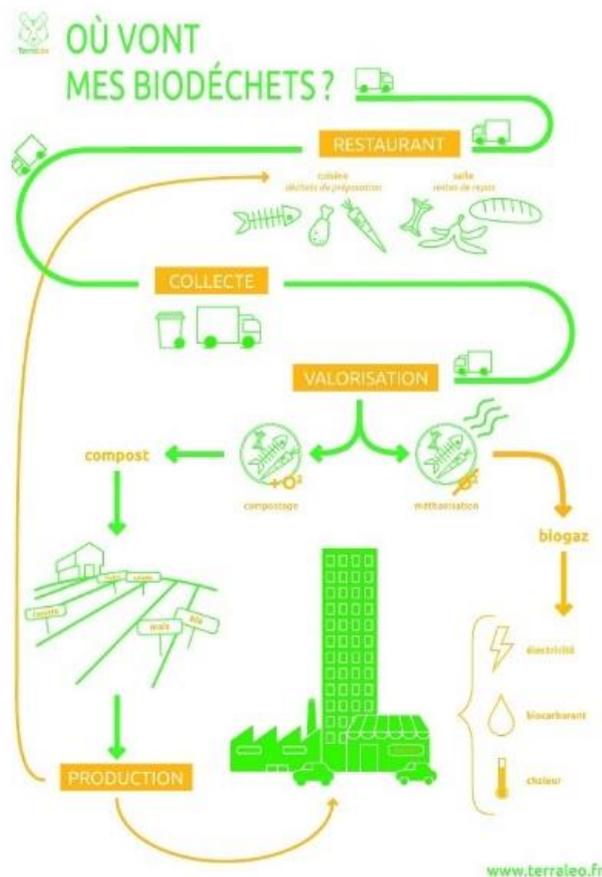
Dans la continuité de cette démarche, la Ville a accepté d'expérimenter sur l'année 2023 la **valorisation des biodéchets** issus des repas servis, par la société Terra Léo qui gère en la collecte et le traitement.

Des interventions ont également été réalisées auprès des enfants pour leur expliquer le dispositif.

Sur une année, la valorisation de 1724 kg de biodéchets par **méthanisation** est estimée à 280 kWh d'électricité ce qui permet de chauffer 157 douches et d'alimenter une voiture électrique pour un aller-retour Rouen-Marseille.

La valorisation de ces déchets en méthanisation doit aussi éviter de générer 134,75 kg d'équivalence CO2.

Le premier relevé des biodéchets des restaurants scolaires de Montville sera effectué dans le courant du premier trimestre 2023.





La municipalité a doté de cendriers muraux ou sur pied les entrées de ses quatre écoles.

Pour compléter cet équipement, la Ville de Montville, en partenariat avec les écoles, projette d'organiser un **concours de dessins** sur la présence des mégots au sol.

Ils seront ensuite exposés au sein des panneaux d'affichage présents aux entrées des écoles pour sensibiliser et appeler au civisme des administrés quant aux mégots de cigarettes retrouvés notamment aux abords des écoles.

En parallèle, la Commune songe à donner une **seconde vie aux stylos en plastique** usagés via une entreprise normande qui les recycle et les transforme en mobilier urbain.



Actions en faveur de la propreté urbaine

Le plan de désherbage de la Ville de Montville comprend 98 kilomètres d'espaces linéaires (dont 39 kilomètres de chaussées et 59 kilomètres de trottoirs et d'accotements) et près de 18 hectares d'espaces surfaciques (dont plus de 12 hectares d'espaces verts).

Depuis l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, les agents municipaux œuvrent au désherbage des espaces publics en appliquant des techniques alternatives plus respectueuses de l'environnement telles que le désherbage manuel, mécanique ou thermique.

La Ville de Montville s'attache à sensibiliser ses habitants à l'aide de ses supports de communication, en les incitant à participer à cet effort collectif et en leur rappelant que le désherbage est l'affaire de chacun.

Concernant les haies privées débordant sur le domaine public, les policiers municipaux distribuent régulièrement des rappels à l'ordre dans les boîtes aux lettres des administrés lors de leurs patrouilles.

En complément, un projet de flyer de sensibilisation mettant l'accent sur la mise en danger des piétons contraints d'empiéter sur la chaussée est en cours d'élaboration. Il sera distribué lors des évaluations trimestrielles et aura en entête les logos de l'AVPU, du Conseil des Sages et du CMEJ.



Zoom sur...

LE DÉSHERBAGE : L'AFFAIRE DE CHACUN !

▶ Depuis l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, les agents municipaux œuvrent au désherbage des espaces publics en appliquant des techniques alternatives plus respectueuses de l'environnement, mais qui requièrent des interventions plus fréquentes.

Conformément à la réglementation en vigueur, les habitants sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété.

Une attention particulière doit être portée sur les pieds de murs, de haies et de clôtures qui jouxtent l'espace public.

Les bons gestes :

- ✔ Balayer, désherber, démousser jusqu'au fil d'eau.
- ✔ Evacuer les déchets collectés en déchetterie ou les composter.

Interdit :

- ✘ Utiliser des produits phytosanitaires.
- ✘ Evacuer des déchets collectés dans les bouches d'égout ou avaloirs.
- ✘ Abandonner des déchets sur l'espace public.

Actions en faveur du développement durable



VERGER PARTAGÉ

En janvier 2023, les élèves de CM2 des deux écoles élémentaires montvillaises ont planté, bottes aux pieds et bêche à la main, trente-six arbres fruitiers dans le **verger partagé** situé dans le parc, face au Manoir qui jouxte l'Accueil de Loisirs Municipal des Deux Rivières.

La plantation de ces **trente-trois pommiers, deux cerisiers et un poirier** s'inscrit dans le cadre d'un projet qui réunit le Collège Eugène Noël de Montville, les écoles montvillaises et la commune de Montville.

En effet, un professeur en Sciences et Vie de la Terre du Collège effectue des interventions sur le greffage en mars puis en juin auprès de nos élèves de CM2.

Puis, ceux-ci récupèrent leur pommier greffé pour ensuite le planter dans le verger en présence de Madame le Maire, l'adjoint en charge du développement durable, d'un agent municipal en charge du fleurissement et de leur professeur.

Cette opération s'inscrit également dans le cadre de la **démarche montvillaise en faveur du Label 4 fleurs** du Conseil National des Villes et Villages Fleuris récemment renouvelé en juillet 2022.



PAILLAGE ET RECYCLAGE

La commune s'est donnée comme mot d'ordre « Rien ne se perd, tout se transforme ! ».

Pour ce faire, les services municipaux munis d'une broyeuse depuis 2020, réutilisent certaines ressources naturelles à leur disposition comme paillage pour les massifs floraux de la Ville :

- Les résidus de tailles des arbres, issus des campagnes d'élagage communales.
- Les feuilles mortes ramassées sur l'ensemble du domaine public en automne.
- Les sapins de Noël collectés au porte-à-porte sur inscription préalable chaque année en janvier (200 sapins en 2023).



DES ANIMAUX POUR VOUS SERVIR

Pour entretenir ses nombreux espaces enherbés, la Ville de Montville a fait le choix de **l'éco pâturage**. Le cheptel communal a vu le jour en avril 2011 avec trois moutons, et s'est agrandi au fur et à mesure. Tous sont bagués et numérotés. Les cinq derniers nés, en mars 2022, sont des agneaux d'Ouessant.

À ce jour, une trentaine de moutons d'Ouessant, des boucs des fossés et des menons communaux peuvent paître dans différents lieux de la commune tels que :

- au sein d'une friche industrielle en cours de reconversion par la commune,
- dans les bassins de rétention,
- au cœur des lotissements,
- aux abords des écoles,
- sur des talus en pente de la gare et du Musée des Sapeurs-Pompiers de France.

Sur l'ensemble de nos espaces, la **gestion différenciée** est pratiquée. Chaque élément du patrimoine communal bénéficie d'un traitement spécifique, avec des niveaux de prestations variables selon la catégorie dont il relève.

Les sites sont entretenus de façon différente selon leurs fonctions culturelles, sociales et biologiques. Par exemple, un vaste terrain au cœur de Montville a été transformé en prairie fleurie pour ne pas le laisser en friche.



Les abeilles, **maillon essentiel de notre écosystème**, contribuent à 80 % de la reproduction des plantes à fleurs, qui sont elles-mêmes au cœur de l'équilibre entre la faune et la flore.

La municipalité, étant soucieuse de la préservation de la biodiversité, a fait don et mis en place des ruches lors de la 22^{ème} édition de la Coupe de la Ville organisé en 2018 par le Golf de la Forêt Verte.

En avril 2021, trois ruches ont été implantées sur un terrain communal jouxtant le terrain de footgolf à proximité du Parc du Manoir.

Chaque essaim est composé d'une reine et de 10 000 à 20 000 ouvrières.

Pour veiller sur nos jolies petites bêtes, un adjoint et trois agents techniques ont suivi une formation en apiculture.

La commune est officiellement déclarée comme apiculteur et dispose d'un enregistrement NAPI délivré par les services de l'État.

Le miel récolté (5kg en 2021 et 7,5 kg en 2022) a été conditionné dans des petits pots de 50 ou 100 grammes afin de les offrir lors des cérémonies et manifestations organisées par la Ville.



DÉMARCHES ASSOCIATIVES

L'Association Normande BOUCHONS 276, créée en 2003, collecte les **bouchons et couvercles en plastique** pour les recycler et financer des équipements pour des personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap !

Solidaire de cette action, la commune de Montville a choisi d'implanter, depuis 2007, des points de collecte dans deux de ses bâtiments communaux : la Mairie de Montville et l'Espace Jean-Loup Chrétien. De nombreux autres points de collecte existent également sur la commune au sein de certains commerces et entreprises, et au Collège Eugène Noël.

Pour promouvoir l'association, un stand lui a été réservé lors de la 6^{ème} édition de **Montville en Fleurs** organisée par la ville en juin 2022. Il s'agit, le temps d'une journée, d'un grand marché aux plantes organisé dans le Parc du Manoir et d'une vente de produits artisanaux accompagnée d'animations diverses (véhicules anciens, musique, atelier jardinage et balade à poney pour les enfants) sur le parking de l'Espace Jean-Loup Chrétien.



BOUCHONS 276

Le circuit de collecte des bouchons et couvercles en plastique





Montville, terre associative, sportive et culturelle compte environ 50 associations dont plus de la moitié sont sportives. Bon nombre d'entre elles font preuve d'initiatives environnementales.

C'est le cas, par exemple, de l'**Association de Basket Ball (MHBB)** qui réalise un partenariat avec l'Association normande La Chaîne du Liège porteuse d'un projet social et environnemental.

L'association **recupère et recycle les bouchons de liège** afin de les valoriser en granulat de liège recyclé destiné à l'isolation des combles et des planchers. Ensuite, le bénéfice de la vente du granulat permet de financer et développer de nouvelles activités de loisirs d'une cinquantaine de personnes adultes à mobilité réduite.

Chaque kilo de liège est valorisé à 1€ et chaque bouchon permet d'absorber plus de 300 grammes de CO2. En novembre 2022, le MHBB a récolté 0,250 m3 de bouchons.

Pour accomplir ce réflexe écocitoyen, un bac est mis à disposition des usagers à l'entrée de notre salle de sport Jacques Lebarbier. D'autres points de collecte sont également répertoriés sur Montville tels que le Collège, la déchetterie intercommunale et certains commerces.

Actions en faveur du cadre de vie

La Ville de Montville fait contribuer ses administrés à la cause environnementale et à l'embellissement de leur commune, tout en mettant en valeur leurs talents par le biais de concours de création et de fabrication. Le jury de ces concours est composé des membres du CMEJ, de la commission Cadre de Vie et de quelques adjoints.

Engagé activement dans la **préservation de l'environnement**, le premier concours proposé par la municipalité en 2021 portait sur la création d'hôtels à insectes. Les insectes jouent un rôle fondamental dans la pollinisation, la lutte contre les parasites et la préservation de la biodiversité. Pour ralentir leur disparition, les créations ont été installées dans les espaces verts de Montville.

Afin de privilégier l'accès à la culture, le deuxième concours proposé par la municipalité en 2022 portait sur la création de boîtes à livres. Ces petites bibliothèques de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement favorisent le lien social, encouragent l'économie de partage et du don, et donnent une seconde vie aux livres tout en respectant l'environnement. Les œuvres ont été implantées à divers endroits clés de la commune.



Le concours 2023 portera sur la **fabrication de nichours à oiseaux** en intégrant des critères exclusivement de recyclage et en tenant compte des espèces présentes sur le territoire.

La Commune de Montville avait pour projet d'installer une recyclerie sur la commune. Toutefois, dans le cadre de la loi AGEC, la Communauté de Communes a décidé, lors du conseil communautaire du 27 février 2023, de mettre en place le **réemploi des objets** en état d'usage déposés en déchetterie intercommunale, effectué par l'Association Le Maillon Normand de Pavilly en charge de la collecte et de la revente au sein de leur recyclerie. Ce service sera proposé dans la commune de Montville qui bénéficie de la présence d'une déchetterie intercommunale.

Dans une démarche sociale et environnementale, les agents des services municipaux récoltent régulièrement les **pommes** issues des pommiers communaux afin d'en faire don à l'Association Montville Solidarité, chargée de la redistribution auprès des bénéficiaires de la **Banque Alimentaire**.

Montville, terre de cours d'eau non-domaniaux, non flottables et non-navigables, est particulièrement concernée par les problématiques de **gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations** (GEMAPI).

Cette compétence est assurée par le syndicat des bassins versants Cailly-Aubette-Robec (SBV-CAR), sur délégation accordée par la communauté de communes Inter-Caux-Vexin (CCICV).

En août 2022, les **concrétions calcaires** formées dans le lit du Cailly ont été cassées pour enrayer la montée du niveau de la rivière, lutter contre les débordements, mais également favoriser la reproduction de la faune. Cette opération du SBV-CAR a été organisée simultanément avec du faucardage réalisé à l'aide de chevaux car les engins mécaniques sont interdits en rivière.

En complément, les **berges du Cailly** ont subi, en octobre 2022, des travaux de resserrement. Elles ont été retalutées des deux côtés ; une clôture a été installée d'un côté ; de la végétation a été plantée et six abreuvoirs ont été aménagés pour éviter le piétinement des berges par les bovins et leur effondrement par la présence de ragondins.

Montville requiert également un entretien régulier et précautionneux par les services municipaux des nombreux **chemins de randonnées**, et pour certains en collaboration avec la CCICV. Les berges sillonnant le territoire communal sont maintenues par l'organisation de grandes campagnes d'élagage annuelles.



Supports de communication



Le bulletin municipal

Les réseaux sociaux :
Instagram, Facebook

La lettre
d'information

La Commune de Montville dispose de nombreux supports de communication et de réseaux sociaux afin de promouvoir aux Montvillais l'AVPU et le label éco-propre, mais également les bons gestes à adopter.

Pour ce faire, une lettre du maire bimestrielle « Votre commune vous informe » ainsi qu'un bulletin municipal annuel sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres des habitants montvillais par nos services.

Ces documents sont également téléchargeables sur le site montville.fr pour toutes les personnes souhaitant les consulter.

En complément, un panneau lumineux installé stratégiquement en plein cœur du centre-bourg permet d'informer les administrés de manière synthétique sur les événements à venir, mais également leur rappeler certaines informations pratiques telles que les jours de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif, ou le jour du ramassage encombrants.

En parallèle, toutes les informations sont publiées sur nos comptes « Montville ma ville » sur Facebook, Instagram, et Panneau Pocket.

les bons gestes à adopter

La commune fait partie depuis le 1er janvier 2020 de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine. Cette labellisation vient compléter le Label 4 fleurs, acquis depuis 2001.

Dans le cadre de ses travaux, l'AVPU recommande les bonnes pratiques et rappelle la réglementation en matière de propreté, de qualité de l'environnement et de civisme.

Ainsi, nous attirons l'attention des habitants sur les bons gestes et les bonnes pratiques à partager dans la commune, tels que : jeter les masques usagés dans les corbeilles, balayer le trottoir jusqu'au caniveau, assurer le déneigement devant son immeuble ou encore sortir ses déchets la veille au soir de la collecte.

les gestes pratiques

Dans la continuité de la problématique liée aux mégots et chewing-gum, la crise sanitaire entraîne l'augmentation des lingettes, gants et masques usagés jetés sur la voie publique ou en pleine nature. Ces déchets potentiellement contaminés peuvent contribuer à la propagation du virus tout en affectant l'environnement. Pour éviter d'être verbalisé, nous vous recommandons de les jeter dans les corbeilles implantées dans toute la commune, ou d'utiliser vos poubelles domestiques.

Conclusion

Dans le cadre de sa démarche de développement durable et soucieuse de la mobilité de ses habitants, la Municipalité a mis en place un **dispositif d'aide financière à l'acquisition d'un vélo neuf, avec ou sans assistance électrique, sans critère de ressources, pouvant aller jusqu'à 100 €.**



Il a été reconduit pour la troisième année consécutive en 2023. La Ville de Montville encourage les Montvillais à changer leurs habitudes de déplacement, et pour ce faire, des aménagements seront mis en place pour les cyclistes.

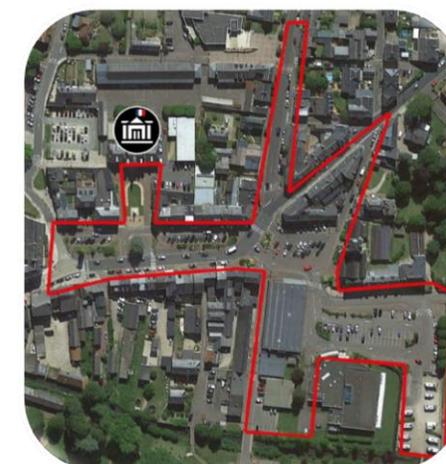


Le grand projet de **restructuration de notre centre-bourg**, dont la phase opérationnelle débutera à l'automne 2023, prendra en compte toutes les problématiques de la propreté urbaine.

Un nouveau schéma de circulation et de stationnement permettra de fluidifier et sécuriser le trafic routier. Voiries et cheminements piétons vont être intégralement requalifiés.

L'attractivité commerciale sera garantie par le maintien du volume de places de stationnement, par la création d'un pôle multimodal de transport et de parkings vélos sécurisés.

Afin de limiter les perturbations, le chantier sera organisé en phasant les interventions.





Atelier des Paysages (Blanc / Lecuyer) 2022

Le prolongement du **parvis de la mairie** jusqu'en traversée de la route départementale mettra en valeur la mairie, permettra une nouvelle implantation plus importante du marché hebdomadaire.

Les **abords de l'église** seront traités dans le même esprit afin de valoriser cet édifice patrimonial dont la restauration est en cours.

Cette opération de grande ampleur a pour finalité de conforter le centre-bourg et de **préserver le cadre de vie** des habitants.



ATELIER DES PAYSAGES (Blanc / Lecuyer) 2022



Atelier des Paysages (Blanc / Lecuyer) 2022



Montville.fr



Montville
Ma Ville



Montville
Ma Ville

MAIRIE DE MONTVILLE

21 place du Général Leclerc 76710 MONTVILLE



Association des Villes
pour la Propreté Urbaine